

Comcom , **INFO**

Bulletin intercommunal - N°43

AOÛT 2024



DANS CE BULLETIN :

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La ComCom a déjà réalisé 20 % de son potentiel d'action

p.4

ENERGIESSEN

Intégrer une démarche collective de territoire en faveur de l'environnement

p.7

ECLAIRAGE PUBLIC

Evolutions de l'éclairage public

p.15

SOMMAIRE

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

Transition écologique	p.3
Energiessen	p.7
Stage Multi-entreprises	p.8
La vie est dans la prairie !	p.11
Le Sénéçon de Jacob ou Herbe de Saint Jacques	p.12
Manger mieux et gaspiller moins !	p.12
Brigade Verte d'Alsace	p.13

INFRASTRUCTURES ET URBANISME

Périscolaire de Maisongoutte en quelques chiffres	p.14
Evolutions de l'éclairage public	p.15
Inauguration du pumptrack	p.18

AIDE À LA PERSONNE

L'outil en Main !	p.19
Une mutuelle intercommunale	p.20

ÉCONOMIE

Budget 2024 de la Communauté de Communes	p.21
--	------

LE COIN DES LUTINS	p.22-23
(Pages ludiques)	



EDITO

Bonjour à toutes et à tous

Ce numéro de notre « comcom info » de la vallée permet de faire un point sur différentes thématiques portées par l'intercommunalité, mais pas seulement. Nous souhaitons que progressivement, il devienne réellement un moyen d'informer l'ensemble des habitants de notre vallée sur des sujets qui nous concernent tous, des sujets sur lesquels des personnes se questionnent, des sujets sur lesquels nous pouvons nous appuyer sur les expériences réalisées par des communes de la vallée ou d'ailleurs, ...

Dans notre vallée, nous avons tout à gagner à travailler ensemble, à partager nos expériences, à mutualiser autant que possible.

Un article aborde le budget 2024, tout en restant généraliste. Les numéros suivants permettront de rentrer plus dans le détail des grands items liés aux compétences principales exercées par la Communauté de Communes.

Prenez le temps de lire ce journal qui vous est destiné et n'hésitez pas à nous faire des retours sur des questions que vous vous posez et sur les sujets que vous souhaitez voir abordés.

Bonne lecture,

Serge JANUS
Président de la Communauté
de Communes de la Vallée de Villé
Maire de Breitenau

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

LA COMCOM A DÉJÀ RÉALISÉ 20 % DE SON POTENTIEL D'ACTION « TRANSITION ÉCOLOGIQUE »

Durant plusieurs mois, les conseillers mandatés par la Communauté de Communes pour décortiquer l'ensemble des actions et projets en rapport avec la transition écologique, ont attribué un score à ComCom. Selon eux, la collectivité a déjà réalisé 20 % de son potentiel d'action pour la transition écologique, ce qui est (comparé à la moyenne française) un bon score. Cela n'atténue pas la volonté de la Communauté de Communes de poursuivre et renforcer les dynamiques, en cohérence avec les objectifs du Plan Climat d'Alsace Centrale.

La suite ?

- Définir une stratégie puis un plan d'action spécifique pour le territoire, afin de viser une évolution du score le plus efficace possible d'ici 2027 (audit de fin du programme)
- Selon le score atteint en 2027, la ComCom pourra bénéficier de financements supplémentaires pour financer ses projets de transition.

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LANCEMENT DE LA PHASE « STRATÉGIE »

Ça y est, le rapport complet de l'évolution du climat et de ses impacts dans la Vallée de Villé est terminé. Selon les partenaires et les experts de l'adaptation au changement climatique en France, c'est un document exemplaire en la matière (notamment grâce à la richesse des témoignages - merci encore à tous les contributeurs !).

Il est actuellement mis en forme par un cabinet de communication afin qu'il soit le plus lisible et attrayant possible, et donc accessible au plus grand nombre.

La suite ?

- Un premier événement ouvert à tous début septembre pour lancer la Communauté d'Entraide pour s'Adapter au changement climatique dans la Vallée de Villé
- Un premier atelier « stratégie d'adaptation au changement climatique » pour les plus motivés en octobre

CUBE ECOLE : DÉMARRAGE DES ACTIONS « ÉNERGIE »

CUBE Ecole dans la Vallée de Villé, ce sont 4 périscolaires, 5 écoles et leurs communes qui s'engagent ensemble pour faire des économies d'énergie.

Depuis janvier, il y a eu :

- Une intervention dans les classes de l'école de Villé le 30 janvier pour parler d'énergie à tous les enfants, de la maternelle au CM2
- Un atelier pédagogique le 31 janvier avec le personnel des écoles et des périscolaires pour donner des idées d'animations « énergie » à faire avec les enfants
- Un atelier technique le 19 mars avec les élus et agents communaux pour présenter les outils de suivi des consommations d'énergie du bâtiment (caméra thermique, site de suivi des conso ...)
- La candidature au concours national CUBE Ecole de l'école de Villé pour le prix de la meilleure école et de la ComCom pour le prix de la meilleure collectivité

La suite ?

- Le suivi des consommations d'énergie des bâtiments (des écoles et périscolaires) par les communes dès l'automne
- La poursuite des actions pédagogiques des écoles et périscolaires motivés en 2024-2025, avec notamment la participation d'une classe de l'école du Honcourt au programme de 4 séances d'énergie avec Alter Alsace Energie



Les enseignantes et personnels du périscolaires discutent des actions « énergie » à mettre en place avec les enfants / les enfants répondent au quiz « énergie » à l'école de Villé

LES ANIMATIONS DE L'ACCÉLÉRATRICE :

Un stand partagé avec Cécile Hary, animatrice de l'Association des Producteurs Fermiers de Montagne, au salon à la Ferme des Hutten :

- Pour présenter la démarche d'adaptation au changement climatique de la ComCom
- Faire un focus sur les impacts du climat sur l'agriculture dans la Vallée de Villé
- Questionner les passants sur la souveraineté alimentaire



Un passant écrit sur un papier ses idées pour booster la souveraineté alimentaire dans la Vallée, qu'il accroche ensuite sur le fil suspendu

Un stand partagé avec Valérie Jost, d'Eco-Territoire, au marché Welche à Steige (à la proposition du Comité des Fêtes de Steige) : « Empreinte carbone et actions en cours dans la Vallée de Villé »

- Pour tester son empreinte carbone, présenter les projets et actions en cours dans la Vallée de Villé et proposer des pistes d'actions
- Résultats : des échanges avec près de 80 personnes, 13 personnes qui ont mesuré leur empreinte CO2, 13 enfants sensibilisés à l'empreinte carbone, 21 dessins réalisés ...



LA RÉALISATION DE 19 CARTES « PROJETS ET ACTIONS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN COURS » DE LA COMCOM

Une suggestion des contributeurs de l'atelier « Climat et démocratie » du 12 décembre dernier était de mieux faire connaître les actions et projets de transition écologique en cours dans la Vallée de Villé. Si un recensement de toutes les actions existantes du territoire serait un travail de longue haleine (et tout autant passionnant bien sûr), pour commencer, nous nous sommes penchés sur les projets et actions portés ou co-portés par la ComCom. Ainsi, le marché Welche du 1er mai dernier était une formidable occasion de présenter ces « cartes actions » (et au passage de faire voter les passants pour leurs actions favorites).



Les 4 cartes ci-dessus sont les projets préférés des passants

LES ACTUS A VENIR

Un stagiaire « accélérateur de transition »

La Communauté de Communes accueille Yoann Wendling, étudiant de Master en transition écologique et solidaire, pour une durée de 2 mois à partir de juin. En plus d'accompagner l'accélérateur de transitions dans ses fonctions, il aura une mission spécifique : créer un fascicule avec un listing des actions à mettre en place et des aides locales disponibles pour les personnes qui veulent agir (économies d'eau et d'énergie, alimentation et mobilité durable, économie circulaire etc.). Cette idée de fascicule est aussi une proposition des contributeurs de l'atelier « climat et démocratie ».

Les prochaines dates des « Ateliers de la transition » ouverts à tous :



- 31.08 et 1.09 : Week-End : Arts de vie sauvage et reconnexion à la nature
- 3 octobre : Jeu de rôle « Retour sur Terre »
- 25 octobre : Conférence de Dominique Bourg
- 23 novembre : Escape Game antigaspillage énergétique



Pour en savoir + ou pour s'inscrire : page Facebook « Les ateliers de la transition » ou 03 88 85 84 86

Des formations spécifiques pour les agents et élus pour se former aux enjeux actuels et à venir

En collaboration avec les 3 autres Communautés de Communes d'Alsace Centrale, la ComCom de la Vallée de Villé a élaboré un programme de formation en partenariat avec le CNFPT. A destination des agents et élus (inter)- et communaux, le but est d'être mieux outillé au regard des problématiques actuelles et à venir. Il reste des places !

- 23 et 24 sept. : La maintenance des panneaux photovoltaïques
- 15 et 16 oct. : Initiation aux marchés publics de travaux durables
- 18 et 19 nov. : La gestion de l'eau pluviale dans les espaces verts
- 25 nov. : Techniques d'animation de réunions créatives

Pour vous inscrire, contactez le référent « formation » de votre commune (ou ComCom). Gratuit pour les agents et offert par la ComCom pour les élus.

Joliet VAN KIPSHAGEN

Chargée de projet «accélérateur de transitions & adaptation au changement climatique»

ENERGIESSSEN :

« INTÉGRER UNE DÉMARCHE COLLECTIVE DE TERRITOIRE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT »

Dans le cadre de la démarche « Petites Villes de Demain », la Communauté de Communes de la vallée de Villé a engagé une action en faveur du développement des énergies renouvelables intitulée ENERGIESSSEN.



Cette action consiste en la mise en place d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation collective (ACC) au cœur de la vallée. L'Association ENERGIESSSEN est donc un regroupement d'entreprises et de collectivités, qui a pour vocation d'échanger de l'électricité locale-



ment.

Le 19 mars 2024, a eu lieu l'Assemblée Générale annuelle de l'Association ENERGIESSSEN à la Mairie de Villé.

Entreprises présentes : EGELHOF (C. MULLER), EJOT (P. THIL), BURKERT (S. SCHMITT), SUPER U Villé (D. ROMARY), SENGLER (S. BENSAD excusé)

Collectivités présentes : CC de la vallée de Villé (S.

JANUS), Commune de Villé (L. PFANN)

Points évoqués lors de cette assemblée générale :

- Le retour de la société EJOT (premier membre à installer ces panneaux photovoltaïques pour fournir de l'énergie en autoconsommation collective).
- Les nouveaux projets vont avoir lieu ces prochains mois :
 - Installation de panneaux photovoltaïques pour l'entreprise Burkert
 - Installation d'ombrières photovoltaïques sur le parking du Super U Villé
- Et d'autres thématiques environnementales auxquelles tous les participants sont sensibles (mobilité, réseau de chaleur, gestion de l'eau...).

La démarche public-privé ENERGIESSSEN veut montrer qu'une vallée avec ses moyens, ses entreprises et ses habitants peut se rapprocher de l'autonomie énergétique. Dans l'optique de redynamisation du territoire, cette expérimentation prévoit également de s'ouvrir à terme aux particuliers.

Dans cette optique, l'intercommunalité a mandaté le bureau d'études ESPELIA pour obtenir des préconisations sur l'expansion de la PMO ENERGIESSSEN dans la vallée. Le rendu de l'étude est prévu automne 2024. Cette étude est réalisée par le bureau d'études ESPELIA et est entièrement financé par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) qui soutient les actions

Financé par



Florence GAYOL

Chargée de projet «Petites Villes de Demain»

STAGE MULTI-ENTREPRISES : SENSIBILISATION DES GÉNÉRATIONS FUTURES AU DEVENIR DU TERRITOIRE.

Le 15 et 16 janvier 2024, l'intercommunalité a eu le plaisir d'accueillir onze élèves de 3ème du collège du Klosterwald de Villé. Cette visite qui faisait partie d'un stage d'une semaine en immersion au cœur des entreprises de la vallée leur a permis de découvrir les coulisses de la Communauté de Communes ainsi que de nombreuses autres structures du territoire telles Egot, Egelhof, Burkert. Ils ont également passé une journée à l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie) Colmar, dont les objectifs sont de promouvoir l'industrie et de présenter les possibilités d'emplois et de carrières.

Ce concept de proposer différents lieux de stage/d'apprentissage au sein du même stage est une initiative co-construite avec le réseau AC:TIONS (Alsace centrale : territoire d'industries et organisations novatrices et solidaires), les entreprises de la PMO ENERGIESSEN et la principale du collège Klosterwald de Villé, Bénédicte Ferlet via le CLEE (Comité local écoles entreprises).

À la Communauté de Communes de la vallée de Villé, les jeunes ont été initiés au fonctionnement de l'organisme, aux actions et aux métiers relatifs à l'environnement. Ainsi, le personnel du Pôle aménagement du territoire, a proposé différents ateliers pour sensibiliser les jeunes du territoire à la gestion durable de leur environnement et de ses ressources :



FRESQUE DU CLIMAT : FAIRE L'EXPÉRIENCE D'UNE SÉANCE DE TRAVAIL COLLABORATIVE

Pour leur faire découvrir le programme "accélérateur de transitions", quoi de mieux que de leur faire vivre un atelier participatif ? La chargée de mission "accélérateur de transitions", Jolet van Kipshagen, leur a proposé de faire une "Fresque du climat", un atelier ludique reposant sur l'intelligence collective.

Basé sur les rapports scientifiques du GIEC, il permet de faire comprendre comment fonctionne le climat et quelles sont les causes et conséquences de son dérèglement.



Le but du jeu est de replacer les cartes d'ordre de causes à effets. Sont alors mises en évidence les activités génératrices de gaz à effet de serre (telles que la combustion d'énergies fossiles, la déforestation ou encore le bâtiment) avec les multiples formes de conséquences qui en découlent.

Quelques retours des collégiens à propos de la Fresque du Climat :

Déconcertant car on ne peut pas arrêter les secteurs générateurs de gaz à effet de serre, comment fait-on?

Impressionnant de voir que tout est lié ...

Surprenant que les activités humaines puissent générer autant de problèmes et même des conflits

Troublant de voir que si on enlève la carte «énergies fossiles», on arrête tout de suite la cause de tous les problèmes»

Afin de terminer par une note positive, les stagiaires ont pu proposer des actions à mettre en place pour le climat sur la vallée. Enfin, les jeunes ont conclu que les modes de vie vont devoir changer radicalement, notamment sur la question des transports et de la consommation de viande.



BAR À EAUX : ENCOURAGER L'USAGE DE L'EAU DU ROBINET PAR UN ATELIER INTERACTIF

L'eau est indispensable à l'équilibre de l'organisme. Cela tombe bien ! La vallée distribue une eau d'excellente qualité.

L'animatrice Eau et milieux humides de la Communauté de Communes, Naomi Asanza Contreras, a souhaité illustrer cette réalité aux jeunes de la vallée en les invitant à participer à un "bar à eaux".

À cette occasion, les participants ont eu l'opportunité de déguster diverses variétés d'eau, qu'elles soient en bouteille ou du robinet, afin de discerner les nuances de saveur et d'attribuer à chaque eau une qualité spécifique.

Après cette expérience, le groupe a pris une décision collective sur laquelle était la meilleure eau, et de manière unanime, ils ont choisi celle provenant de la vallée. Au moment du repas organisé à la CCVV, l'eau du robinet a été privilégiée.



Cet événement a également été un moment de sensibilisation quant à l'importance de favoriser l'eau du robinet comme principale source d'hydratation. Non seulement, elle a une empreinte carbone réduite, mais elle contribue également à éviter la production de déchets supplémentaires liés à l'utilisation des eaux en bouteilles.



LUTTER CONTRE LES EFFETS NÉGATIFS DU CLIMAT ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ : ATELIER TRAME VERTE ET BLEUE

Face aux changements climatiques des dernières années, la chargée de mission TVB Gaëlle Imbert, a souhaité montrer aux élèves ce qu'il est possible de faire à notre échelle, pour lutter contre l'augmentation des températures et la perte de biodiversité.



Pour cela, elle leur a présenté les différents concepts de préservation de la biodiversité comme les corridors écologiques, les réservoirs de biodiversité et la notion de continuité écologique. Dans un second temps, elle les a initiés aux pratiques de lutttes contre les îlots de chaleurs et la désimperméabilisation des sols.



Les élèves ont ensuite eu l'opportunité de mettre en application les notions abordées, en repensant l'aménagement paysager de la zone de loisirs de la piscine intercommunale, pour permettre d'accueillir une biodiversité de plus grande qualité et de réduire les températures sur le site. Les idées émises par les élèves seront prises en compte lors des travaux d'amélioration de la zone, prévus avec la TVB.

D'AUTRES THÉMATIQUES ONT ÉGALEMENT ÉTÉ PRÉSENTÉES DURANT CE STAGE :

L'animatrice en charge des mobilités et des bâtiments à la Communauté de Communes, Victoria Haas, est intervenue sur les différentes mobilités possibles dans la vallée de Villé et sur la présentation des bâtiments intercommunaux. Enfin l'animatrice « Petites Villes de Demain », Florence Gayol, a proposé un atelier sur l'aménagement d'un parc urbain. Cette activité leur a permis d'avoir une réflexion sur le choix et le placement du mobilier (bancs, aire de jeux, équipements sportifs), de réfléchir sur le budget du projet et de calculer les financements possibles pour le projet.



Le bilan de stage très positif : les jeunes ont été impliqués tout le long de ces journées, les thématiques environnementales et les problématiques de leur territoire les ont beaucoup intéressés.

"Intéressant, j'ai appris plein de choses !"

"Cool, on voit des choses qu'on n'a jamais vu, qui semblent compliquées et qui sont bien expliquées"

Ce stage multi-entreprises a permis 2 choses :

- Sensibiliser les jeunes à la nécessité de renforcer localement les actions de transition écologique
- Valoriser l'attractivité économique de la Vallée en leur faisant découvrir de près le large panel de métiers possibles

Les différents retours positifs (collège, entreprises, collégiens) nous ont motivé à renouveler l'opération. Ainsi, la Communauté de Communes a accueilli un groupe de lycéens en juin pour une journée en partenariat avec le réseau AC:TIONS.



Florence GAYOL
Chargée de projet «Petites Villes de Demain»

LA VIE EST DANS LA PRAIRIE !

La prairie naturelle aussi appelée prairie permanente est la culture prédominante que l'on retrouve sur la vallée de Villé. Les éleveurs utilisent les prairies comme ressource principale pour nourrir leurs animaux d'élevage (bovins, caprins, ovins...).

La prairie est un couvert végétal herbacé installé depuis de nombreuses années. Elle se caractérise par une grande richesse d'espèces végétales spontanées en équilibre écologique sous l'effet des pratiques agricoles et du milieu.

Outre sa vocation fourragère, la prairie joue un rôle important dans le maintien de la biodiversité faunistique et floristique, dans la qualité des sols, mais aussi dans la protection de la ressource en eau.



Respecter et protéger cet écosystème riche est donc une priorité ! Voici quelques préconisations pour bien vivre ensemble en montagne.

Beaucoup d'agriculteurs retrouvent dans leurs prés de nombreux déchets (métal, plastiques, canettes, mégots...) et déjections canines. Ceux-ci risqueront d'être ingérés par les animaux au pâturage ou de se retrouver dans le foin qui leur sera distribué en hiver. L'ingestion d'eau ou d'aliments souillés par les déjections canines peut par exemple provoquer des maladies abortives chez les vaches. Pour la santé des animaux, lorsque vous vous promenez au bord d'une prairie, pensez à ne rien laisser derrière vous.



Les prés de fauche et les pâturages sont des espaces de production de fourrage destinés à nourrir le troupeau. Une herbe piétinée ou abimée ne pourra pas être récoltée et impactera le stock de foin pour l'exploitation. Pour le travail des exploitants, merci de respecter ces espaces même s'ils ne sont pas clôturés. Si des chemins balisés traversent les prairies, restez sur les sentiers, respectez la tranquillité des animaux et refermez les clôtures derrière vous.



Cécile HARY
Conseillère en agriculture de montagne
Animatrice de l'Association des Producteurs Fermiers de Montagne
Chambre d'agriculture d'Alsace

LE SÉNEÇON DE JACOB OU HERBE DE SAINT JACQUES

Qui n'a vu cette année, en raison notamment des fauches tardives, une grande fleur jaune avec une tige dépassant souvent le mètre, très présente dans les prés, sur les bords de route ou les talus abandonnés ?

C'est le séneçon de Jacob, plante qui peut contenir plus d'une dizaine d'alcaloïdes dont la consommation répétée peut être très toxique pour les chevaux, les bovins et dont on peut trouver des traces aussi dans le lait et le miel (les abeilles aiment butiner ces fleurs).

Ces alcaloïdes s'accumulent dans le foie, ils ne sont pas éliminés et il n'existe actuellement aucun remède pour en guérir : les lésions hépatiques sont irréversibles.

Il faut détruire cette plante envahissante et résistante, la méthode la plus efficace étant l'arrachage systématique et régulier des plants. Il est prudent de prendre des gants, toute la plante contient ces alcaloïdes qui se retrouvent bien entendu dans les foin.



Jean-Pierre PIELA
Vice-Président, chargé des finances et de la mutualisation.
CCVV

MANGER MIEUX ET GASPILLER MOINS !

Les cantines scolaires jouent un rôle essentiel dans l'éducation alimentaire des enfants. En proposant des repas variés et équilibrés, elles permettent aux élèves de découvrir et d'apprécier une large gamme d'aliments. Cela leur inculque des habitudes alimentaires saines dès le plus jeune âge, comme la consommation régulière de fruits et légumes et le respect des principes de l'équilibre alimentaire.



En outre, manger à la cantine favorise la convivialité et le partage, renforçant les compétences sociales des enfants. C'est également un lieu où ils apprennent à réduire le gaspillage alimentaire et à respecter l'environnement. Ainsi, les cantines scolaires contribuent à former des citoyens responsables et conscients des enjeux alimentaires et environnementaux. C'est pourquoi, la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, la MJC et le SMICTOM d'Alsace Centrale se sont associés depuis 2016 pour développer un programme d'action au sein des périscolaires de la Vallée.

Cette année encore, toute l'équipe pédagogique s'est ainsi mobilisée pour accompagner les enfants dans l'apprentissage d'une alimentation saine. Pour les y aider, le SMICTOM a invité les animateurs à une formation avec le Pôle ASPA* consacrée aux besoins nutritionnels des enfants. Des ateliers ludiques à destination des petits convives ont aussi été organisés pour les sensibiliser aux bons gestes contre le gaspillage alimentaire et pour la valorisation des biodéchets. Pour mesurer les progrès réalisés, des pesées des restes alimentaires ont été réalisées au cours de l'année. Pour aller plus loin, le périscolaire de Fouchy a mis en place un poulailler et la nouvelle structure de Maisongoutte installera un composteur à la rentrée.

*Accompagnement Prévention Santé Alsace

Sylvie PÉPIN
Responsable Prévention Animation Communication
SMICTOM d'Alsace Centrale

BRIGADE VERTE D'ALSACE - GARDES CHAMPÊTRES INTERCOMMUNAU

Depuis plus de 30 ans, les gardes-champêtres de la Brigade Verte patrouillent chaque jour sur le ban de plus de 380 communes adhérentes afin d'assurer la surveillance régulière des secteurs dont ils ont la charge. Ces visites sont renforcées par des patrouilles d'intervention qui agissent sur appel des municipalités ou des particuliers pour des nuisances d'ordre environnemental ou de cadre de vie.

UN MÉTIER DE CONTACT ET DE DIALOGUE

Les domaines de compétence des gardes sont très variés : un troupeau de moutons divagant sur la route, un chien errant, l'incinération de végétaux, des dépôts sauvages, des plaintes suite à l'utilisation de tondeuses à gazon les jours fériés, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, ... la liste est très longue et souvent agrémentée de nombreuses surprises.



Toutefois, sur l'ensemble des interventions menées par les gardes-champêtres, moins de 30% mènent à des procédures.

Les agents privilégient le contact avec la population locale et les élus avec une priorité absolue : **informer et sensibiliser le public sur la réglementation générale, et en cas d'intervention, apporter dans la mesure du possible une solution humaine par le dialogue plutôt que par la répression.**



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Outil polyvalent, taillé sur mesure pour nos communes à dominante rurale, notre structure est devenue en quelques années un acteur incontournable en matière de sécurité publique en zone rurale.



A l'heure où les espaces ruraux et naturels sont gangrenés peu à peu par une forme de délinquance, cet agent de la force publique locale, a été replacé au cœur de la police des campagnes dans notre département aux côtés de la gendarmerie nationale et d'autres acteurs spécialisés (OFB, ONF, ...).



Toujours plus sollicités par les élus et le grand public, les gardes-champêtres de la Brigade Verte retrouvent un rôle de « sentinelles de la nature » qui semblait pourtant en perte de vue depuis de nombreuses années.

Intervenant très régulièrement pour des atteintes au cadre de vie de l'humain (nuisances nocturnes, feux incommodant le voisinage ou polluant l'atmosphère, bruits divers ...), les gardes champêtres ont un rôle primordial à jouer en matière de protection de l'environnement, de la flore et de la faune, ainsi que des espaces sensibles (réserves naturelles régionales, zone Natura 2000, espaces naturels sensibles, ...).

Brigade Verte d'Alsace
Tél. : 03 89 74 84 04
contact@brigade-verte.fr

INFRASTRUCTURES ET URBANISME

PÉRISCOLAIRE DE MAISONSGOUTTE EN QUELQUES CHIFFRES

Début janvier 2024, le pôle scolaire et périscolaire du SIVU du Honcourt* ouvre ses portes, aboutissement de près de dix années de réflexions, d'engagement et de travaux.

Construit dans la Zone d'Activité à l'entrée de Maisongoutte, en venant de Saint-Martin, le bâtiment comprend huit classes dont trois maternelles au rez-de-chaussée et cinq primaires à l'étage. La nouvelle école remplace les cinq anciennes écoles (dont deux à Maisongoutte), dont la plupart n'étaient plus adaptées aux normes d'accessibilité et de performances thermiques. Elle dispose de grands volumes et d'une belle luminosité, c'est aussi un bâtiment passif (chauffé aux pellets) dont le bardage a été réalisé en châtaignier local. Le projet Meisensolar permettra d'utiliser une partie de l'électricité produite pour de l'autoconsommation collective par les futurs panneaux photovoltaïques de l'église Saint Antoine.

La partie périscolaire peut accueillir jusqu'à 130 enfants (70 pour les petites vacances et les mercredis) dans des conditions très confortables. Le projet d'acquisition de terrains alentour permettra aux jeunes de bénéficier d'activités variées et d'un espace ludique important.



C'est le cabinet d'architectes F&F (Johan Fritzell et Aurélie Fechter) qui a conçu le projet et l'a mené avec l'équipe de maîtrise d'œuvre à sa réalisation, sur la base d'un programme élaboré par Sébastien Koch du CAUE.

L'ensemble coûte 6,7 millions d'euros TTC, le reste à charge pour les quatre communes étant de 2,7 millions d'euros après récupération de la TVA et versement des subventions**.

C'est un très bel outil à disposition des équipes scolaires (12 enseignants, accompagnants et ATSEM) et périscolaires, qui auront à cœur de le faire vivre et évoluer avec l'appui des équipes municipales.

* Constitué par les communes de Breitenbach, Maisongoutte, Saint-Martin et Steige

** Etat : 1 154 000€
CeA : 922 000€
CAF : 696 000€
Région : 331 000€



Christian HAESSLER
Maire de Maisongoutte

EVOLUTIONS DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Avec l'augmentation des coûts de l'énergie, de nombreuses communes françaises ont dès 2022 modifié leur éclairage public pour en limiter les dépenses. La vallée de Villé n'a pas échappé à cette tendance et nous avons voulu faire le point sur les différentes démarches engagées dans les dix-huit communes.

L'incontestable précurseur a été le bourg-centre : en effet, Villé a éteint son éclairage nocturne dès 2010 : il a fallu aux élus de la détermination pour le faire car à l'époque, ce n'était pas dans l'air du temps ! Plusieurs raisons ont conduit plus récemment les collectivités à réduire l'éclairage public.

Il y a d'abord la volonté de baisser les coûts : la plupart des communes ont remplacé les anciennes ampoules par des leds, changeant souvent par la même occasion les têtes de lampadaires (voire les lampadaires entiers). Le passage aux leds a été favorisé par des aides importantes (Etat, Territoire d'Energie Alsace, Certificats d'Economie d'Energie), qui peuvent représenter jusqu'au-delà de 90% de l'investissement (têtes + leds) avec un retour sur investissement du coup très rapide. Ce passage en leds, a la plupart du temps, été couplé à une extinction nocturne ou une réduction de la puissance lumineuse.

De son côté, l'Etat a imposé en octobre 2022 l'extinction des enseignes lumineuses, publicités ou vitrines de commerce, accentuant dans les villes la « Trame Noire ».

D'autres raisons ont motivé les modifications de l'éclairage public.



Il y a d'une part la volonté de contribuer à réduire la consommation d'énergie qui ne cesse d'augmenter. La sobriété énergétique est un levier essentiel dans la lutte contre le dérèglement climatique et l'éclairage public est à ce titre directement concerné.

Fin 2022, Enedis rappelait que l'éclairage public représente 40 % de la consommation électrique annuelle des collectivités (11 millions de points lumineux sont déployés dans le pays, qui nécessitent quelque 1 300 mégawatts pour fonctionner, soit la puissance d'un réacteur nucléaire).



Il y a ensuite la protection de la biodiversité. Le Muséum d'Histoire Naturelle rappelle que la « lumière artificielle a des impacts considérables sur les animaux, les plantes et les écosystèmes. La recherche a produit une littérature abondante depuis plusieurs décennies à ce sujet. Des milliers d'articles scientifiques révèlent des effets néfastes sur toutes les espèces ou presque et à différents maillons de la biodiversité (gènes, individus, écosystèmes, paysages, etc.). À titre d'exemples, en 2022, des chercheurs ont mis en évidence ou confirmé que l'éclairage nocturne altère le sommeil des oiseaux diurnes, favorise les plantes invasives, pénalise la migration des oiseaux ou encore perturbe la pollinisation jusqu'à plusieurs kilomètres des points lumineux». Ainsi, plusieurs communes ont motivé l'extinction nocturne pour protéger la biodiversité, notamment les chauves-souris.



Il y a aussi l'impact sur la santé humaine, sans doute plus important dans les villes que dans nos petites communes. L'Académie de Médecine souligne que « la lumière artificielle peut être un agent polluant délétère pour la rétine, en rapport avec la toxicité de la bande bleue notamment utilisée dans les leds. Cette phototoxicité constitue avec l'hérédité un facteur majeur pour les maladies dégénératives de la rétine avec, en plus, l'impact de l'âge pour la plus fréquente d'entre elles, la DMLA ». D'autres effets des systèmes d'éclairage par leds sont relevés, comme les troubles du sommeil, de la mémoire et de l'attention, les risques cardio-vasculaires, etc.

Si le passage en leds permet des économies importantes, il pose des problèmes nouveaux qui plaident en faveur de l'extinction.



Jean-Pierre PIELA
Vice-Président, chargé des finances et de la mutualisation.
CCVV

Commune	Extinction Eclairage Public la nuit	Travaux d'économie réalisés et prévus	Économies réalisées
Albé	23h00 à 6h00 du matin en semaine et de 00h00 à 6h00 le week-end	Mise en place de Leds au fur et à mesure des casses des lampes au sodium - 50% réalisé	50% sur les factures d'éclairage
Bassemberg	23h00 à 6h00 du matin	Passage en leds de tout l'éclairage public depuis 2020	40% sur les factures d'éclairage
Breitenau	23h00 à 6h00 du matin	Passage en Leds depuis 2012 des 55 points lumineux de la commune + installation d'horloges astronomiques.	> à 50% sur les factures d'éclairage La maintenance qui est supprimée avec le passage en leds.
Breitenbach	23h00 à 5h00 du matin (sauf Egelhof 4h30)	Passage en leds de tout l'éclairage public (travaux octobre-novembre 2022)	50% sur les factures d'éclairage
Dieffenbach-au-Val	23h00 à 5h00 du matin	Passage en leds de tout l'éclairage public en 2023	82% sur les factures d'éclairage
Fouchy	22h30 à 6h00 du matin (hiver) et Minuit à 5h00 du matin (été)	Eclairage LED	
Lalaye	23h00 à 5h00 du matin	Installation d'horloges astronomiques. Souhait d'augmenter la période d'extinction de 22h30 à 5h30	27% sur les factures d'éclairage
Maisonsgoutte	23h00 à 5h00 du matin depuis décembre 2022	Installation d'horloges astronomiques modulaire sur l'ensemble des circuits d'éclairage public .Une étude a été commandée à une entreprise pour des propositions d'installations de nouveaux luminaires Leds. Etude en cours pour connecter l'unité photovoltaïque de la commune au réseau d'éclairage public via un dispositif de batteries virtuelles.	50% sur les factures d'éclairage
Neubois	Pas d'extinction mais baisse de l'intensité lumineuse. L'intensité est réglé à 70 % à l'allumage puis à 23 h00 baisse à 30 % jusqu'à l'extinction au petit matin.	Passage en leds de tout l'éclairage public depuis 2021 et toutes les armoires électriques ont été refaites avec un rééquilibrage du réseau. L'éclairage est réglé sur l'horloge astronomique.	44% sur les factures d'éclairage
Neuve-Eglise	23h00 à 05h00 tous les jours de la semaine dans toutes les rues sauf au niveau du carrefour Abbé Stackler qui bénéficie d'un abaissement de l'intensité lumineuse pendant ce créneau horaire.	Remplacement de l'ensemble des luminaires sodium d'éclairage public de la commune par des luminaires led début 2024. Les travaux sont encore en cours, des horloges astronomiques vont être installées prochainement dans les armoires électriques.	Perspectives: diviser la facture par 3 voire par 4
Saint-Martin	Pas d'extinction mais baisse de l'intensité lumineuse. Baisse de l'intensité lumineuse de 20 % à partir de 22h00 à 23h00	Changement en Led depuis le 18 Novembre 2023.	62% sur les factures d'éclairage en année 1
Saint-Maurice	23h00 à 4h45 du matin	Mise en place de Leds au fur et à mesure des casses des lampes au sodium	45% sur les factures d'éclairage
Saint-Pierre-Bois	Eglise St-Gilles: coupure à 22h00 au lieu de minuit. Plusieurs rues passées en leds depuis 2020 avec réduction d'intensité de 30% de minuit au matin.	Passer en leds d'ici fin 2026 + remplacement éclairage de l'Eglise Saint-Gilles avec passage des lampes à sodium en leds.	
Steige	Pas d'extinction mais baisse de l'intensité lumineuses sur plusieurs paliers entre 22h00 et 5h00 du matin sauf pour la chapelle et la mairie où les projecteurs sont coupés entre 22h et 5h00 du matin.	Changement de 100% de l'éclairage public en led (120 têtes) depuis juillet 2021.	60% sur les factures d'éclairage en année 1 et 27% l'année suivante
Thanvillé	23h00 à 5h00 du matin à partir du 1er Janvier 2023	40% des ampoules au sodium remplacées par des ampoules leds + mise en place d'horloges astronomiques dans les armoires électriques .Remplacement au fur et à mesure des ampoules restantes en sodium par du Led	63% sur les factures d'éclairage + Changement d'abonnement avec la réduction des puissances.
Triembach-au-Val	Extinction 23h00-4h15 du matin	Passage en Leds des 95 points lumineux finalisés fin 2023	Économies et perspectives: 70%
Urbeis	Pas d'extinction mais abaissement progressif de l'intensité lumineuse de 80 % sur l'ensemble de la commune, sauf sur les passages piétons où la baisse est de 60%, entre 22h30-6h00 du matin .	Passage en Leds depuis 2023	Vérification à travers une nouvelle étude de 6 mois pour voir si les objectifs de 80% d'économie sont atteints
Villé	Extinction mise en place depuis 2010 . Actuellement : - De minuit à 04h30 du 1er septembre au 30 avril - A compter de minuit sans rallumage du 1er mai au 31 aout»	Diagnostic du réseau d'éclairage public effectué et rendu en 2024. Conversion de l'existant en Leds par phases à compter de 2025	25 à 30 % sur les factures d'éclairage

INAUGURATION DU PUMPTRACK

Le pumptrack de la Vallée de Villé a été inauguré vendredi 5 juillet en présence des élus mais également de nombreux jeunes venus faire des démonstrations à cette occasion.

Serge JANUS a rappelé qu'en 2021, la classe numérique de 4ème du collège de Villé avait rêvé d'un pumptrack, ils avaient matérialisé une maquette en 3D et étaient venus défendre leur projet à la Communauté des Communes.

Ils ont été écoutés puisque 2 ans plus tard, le rêve est devenu réalité et la Communauté de Communes a décidé d'aménager cet équipement dans la zone de loisirs de Villé-Bassemberg.

Le coût de la réalisation s'élève à 208 000 € TTC avec 73 % de subvention.

Région Grand Est :	CeA :	Etat :
72.000 €	40.000 €	40.000 €

Depuis près d'un an, cet équipement est très largement utilisé et apprécié, une section a même été créée au sein de la MJC, elle rassemble une équipe de riders* passionnés.

Serge Janus, président de la Communauté de Communes et Frédéric Bierry, président de la Cea, se sont tous deux essayés à la discipline.

*pratiquant d'un sport extrême ou d'un sport de glisse



Rachel SCHIEBER

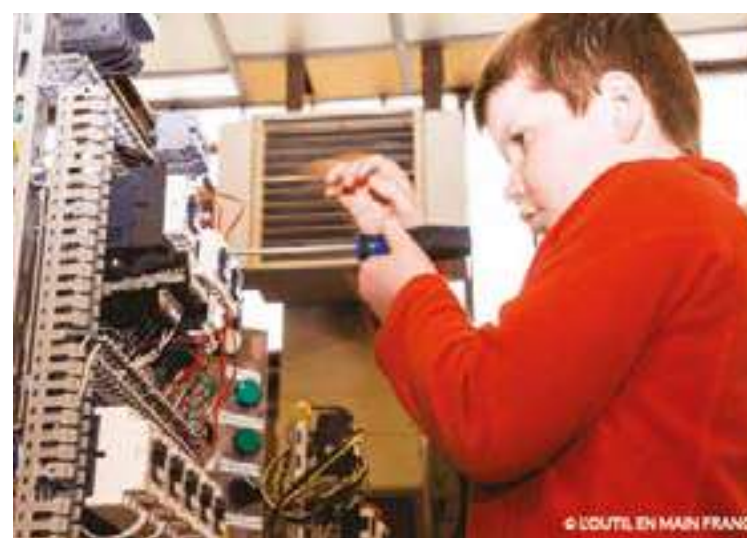
AIDE À LA PERSONNE

L'OUTIL EN MAIN !

L'Outil en Main a pour but l'initiation des jeunes (garçons et filles) dès l'âge de 9 ans, aux métiers manuels, de l'artisanat et du patrimoine, dont les métiers d'art.

L'initiation est guidée par des bénévoles, gens de métier et passionnés, souvent à la retraite.

Les jeunes qui participent aux ateliers découvrent différents métiers tout au long de l'année et réalisent des ouvrages de leurs mains.



Les associations L'Outil en Main reçoivent les jeunes dans les ateliers à raison d'une après-midi par semaine, en période scolaire.

L'Outil en Main France
Association de Sélestat



Renseigner vous rapidement !

Début des cours : septembre

Atelier : Mercredi 14H00 à 17H00

Lieu : IUT Schweisguth, Sélestat

Site national : <https://www.loutilenmain.fr>

Contact Sélestat : 06.47.77.11.36

UNE MUTUELLE INTERCOMMUNALE POUR TOUS LES HABITANTS DE LA VALLEE

Dès 2019, la Communauté de Communes de la Vallée de Villé avait initié une mutuelle santé intercommunale qui permettait aux habitants des 18 communes de la Vallée de Villé de bénéficier de tarifs avantageux sur leur complémentaire santé.

Aujourd'hui avec la baisse du pouvoir d'achat, certains foyers sont encore obligés de choisir entre frais de santé et dépenses courantes, c'est ce qui a incité la commission Sociale de la Communauté de Communes à relancer la mutuelle intercommunale en 2024.

Si cette démarche vous intéresse et si vous souhaitez avoir plus d'informations à ce sujet, deux réunions publiques seront organisées cet automne :

A la salle des fêtes de Dieffenbach-au-Val, le jeudi 19/09/2024 à 18h30

A l'espace socio-culturel de Breitenbach, le jeudi 3/10/2024 à 18h30

Contact :

Rachel SCHIEBER au 03 88 58 91 72

Mail : rachel.s@valleedeville.fr



© C. DUMOULIN



Rachel SCHIEBER

ÉCONOMIE

BUDGET 2024 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le conseil communautaire a approuvé le 28 mars dernier les budgets 2024. Le montant du budget principal évolue peu, passant de 9,47 à 9,52 millions d'euros dont 6,9 millions d'euros en section de fonctionnement et 2,6 millions d'euros en section d'investissement. Les principaux postes sont les services généraux, la vie sociale et associative (dont la gestion de la petite enfance et des périscolaires) ainsi que le centre nautique. Les moyens limités de l'intercommunalité obligent à une attention forte et permanente sur les économies potentielles et l'opportunité des investissements.

Une partie du budget principal est intitulée Projet de Territoire, avec plus d'un million d'euros : elle regroupe les actions cibles de la collectivité pour son développement local, comme l'agriculture et l'environnement, le tourisme, l'énergie, la mobilité (transport, pistes cyclables) ou encore la transition et le projet Petites Villes de Demain.

La mise en œuvre des propositions de l'analyse financière réalisée en 2022 avec le cabinet KPMG (évolution des taux, mise en place de la taxe de séjour intercommunale et de celle de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations) a permis d'améliorer la capacité d'autofinancement de l'interco sans toutefois dégager suffisamment de marges de financements. Une nouvelle analyse a été approuvée en 2024, confiée au cabinet Grand Thornton pour identifier les leviers d'amélioration et préparer le terrain au projet de territoire du prochain mandat.

A noter la création du budget annexe Trame Verte et Bleue qui permet à notre Communauté de Communes de porter l'opération pour 20 communes réparties sur 4 communautés de communes, chaque commune assumant cependant financièrement ses propres projets.

Au titre des principaux investissements 2024, on trouve :

- L'étude pour la réalisation d'un réseau de chaleur et la poursuite du projet Energiessen sur l'auto consommation collective de l'électricité d'origine photovoltaïque produite localement par des entreprises et bâtiments publics
- La réalisation d'un PADEL
- La poursuite du projet pistes cyclables (étude zones humides, acquisition des emprises foncières)
- Des travaux sur les infrastructures comme le centre nautique, le centre sportif ou la MJC
- L'aménagement de la ZAIM de Maisongoutte et le développement d'activités économiques
- La modification du PLUi

Notre Communauté de Communes cofinance à travers le PETR et le SCoT* d'autres projets, qui structurent les quatre communautés de communes d'Alsace centrale (vallée de Villé, Val d'Argent, Sélestat et Ried de Marckolsheim), par exemple la mobilité au sein du territoire, le plan climat ou le programme alimentaire territorial, autant de thèmes qui se réfléchissent et s'appliquent sur un territoire plus large et qui sont donc plus lents et délicats à se mettre en place, mais qui n'en sont pas moins essentiels en termes de cohésion et d'acceptation locales.

* PETR : le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural fédère les quatre communautés de communes et leurs 52 communes pour travailler sur le développement économique, social, environnemental et culturel du territoire. Il pilote le SCoT.

*SCoT : le Schéma de Cohérence Territoriale met en cohérence, à l'échelle des quatre communautés de communes, les politiques de développement et d'aménagement des territoires qui le composent. Il travaille sur l'urbanisme, l'habitat, les mobilités, l'aménagement commercial, l'environnement etc. C'est un document qui s'impose aux PLU des différents territoires

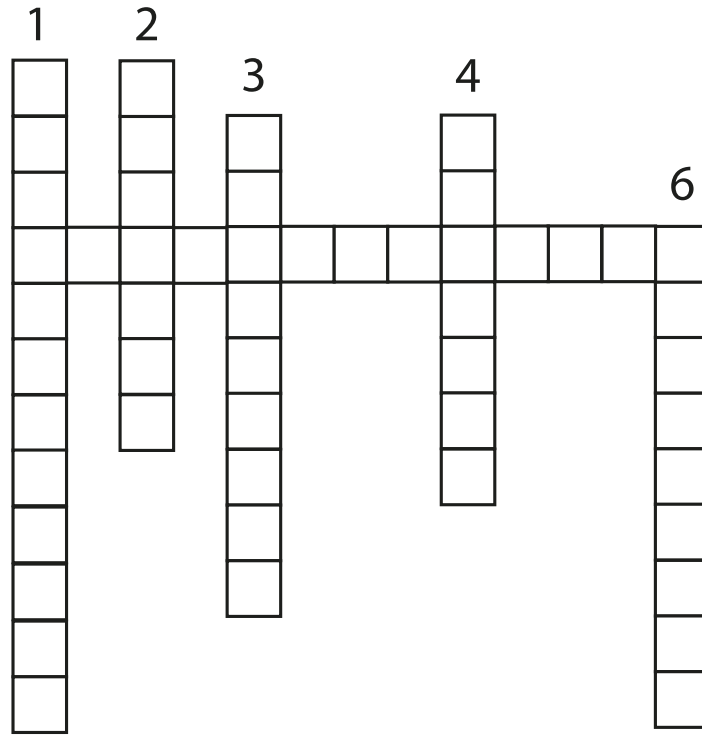
Jean-Pierre PIELA
Vice-Président, chargé des finances et de la mutualisation.

CCVV



LES MOTS CROISÉS

- 1 - Essence produite à partir de végétaux.
- 2 - Secteur le plus énergivore en France.
- 3 - Secteur le plus polluant réunissant la voiture, l'avion...
- 4 - Energie la plus utilisée pour l'électricité (monde).
- 5 - Refroidit nos maisons mais réchauffe la planète...
- 6 - Domaine du virtuel mais une pollution bien réelle...



1 - Biocarburant / 2 - Habitat
3 - Transport / 4 - Charbon
5 - Climatisation / 6 - Numérique

JEUX DES 7 ERREURS



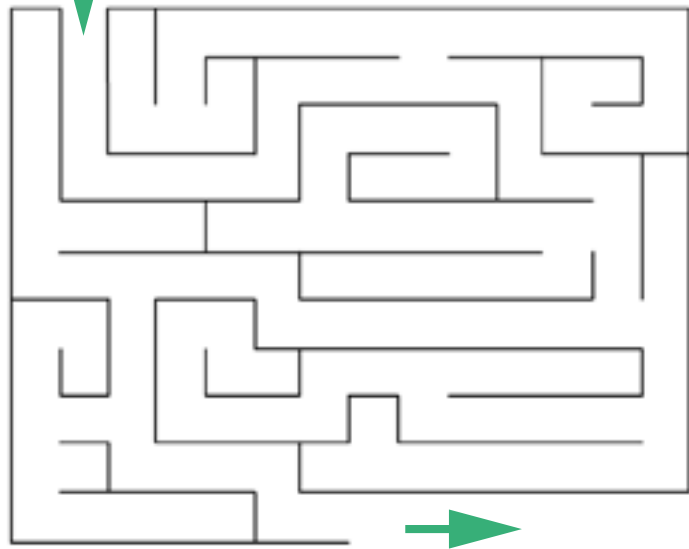
Compare ces deux dessins et trouve les 7 éléments qui manquent dans celui du bas.

Dessine-les à la bonne place.

LABYRINTHE

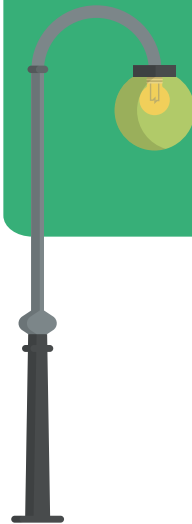


Aide l'électricien à trouver le chemin pour remplacer l'ampoule du lampadaire par une ampoule LED.



le savais-tu?

L'installation de lampadaires équipés d'ampoules LED permet de réaliser des économies d'énergie significatives tout en réduisant l'empreinte carbone. De plus, ces ampoules offrent une durée de vie plus longue et nécessitent moins de maintenance.



COMCOM'INFO! : LE ZÉRO PAPIER !

La Communauté de Communes de la vallée de Villé a décidé de vous laisser la possibilité de recevoir «Comcom'info !» au format numérique par courriel à la place de sa version papier.

Pour cela, nous vous invitons à remplir un formulaire en ligne à l'adresse, <https://cdc.valleedeville.fr/zeropapier>, ou en scannant le QR code ci-contre.

Merci pour votre geste éco-responsable !



N°ISSN : 1636-2764

Dépôt légal : 2ème semestre 2024

Directeur de la publication : Serge JANUS, président de la Communauté de Communes de la vallée de Villé

1 rue principale - 67220 Basseberg

Tél : 03 88 58 91 65

E-mail : contact@valleedeville.fr

<https://cdc.valleedeville.fr>

Coordination : Commission Communication

Conception Graphique : Charlène Neff - Alsacyan -

charleneneffpro@gmail.com

Impression : Deklic Graphique

Imprimé sur papier aux normes PEFC

